

# Le corps face aux activités physiques et sportives : les embûches socioculturelles

(Analyse psychosociologique)

**ABBASSI Zohra**

Docteur en psychologie

Maître de conférences Institut de l'Education physique et sportive Sidi-Abdellah, Alger, UNIVERSITE D'ALGER

## RÉSUMÉ

Parce que mettant en jeu des conduites corporelles peu conformes au style de vie habituel et aux perceptions collectives y afférentes, les activités physiques et sportives se heurtent au statut du corps.

En effet, dans le milieu socioculturel algérien prédomine encore une manière d'être, de penser et d'agir de type ancien qui maintient sous emprise le corps et empêche l'individu de disposer de lui-même et de son corps en dehors des normes prévu pour lui. Ainsi, l'acteur social se trouve emprisonné dans un moule socioculturel d'où il ne lui est pas possible de s'extraire sans peine. Ce faisant, l'expression corporelle en général et la pratique des activités physiques et sportives en particulier s'en ressentent.

L'analyse psychosociologique des activités physiques et sportives vise à mettre en évidence une fonctionnalité d'un code de conduites corporelles élaboré très souvent sur la base de normes et de valeurs traditionnelles laissant peu de marge de manœuvre à une forme d'expression corporelle pour le plaisir personnel ou pour un autre but purement individuel. C'est que le corps pour soi, le corps source de plaisir recherché et ressenti à titre personnel n'est jusqu'à présent que peu admissible socialement. En revanche, le corps pour autrui, le corps normalisé, le corps régimenté est omniprésent dans la vie sociale et individuelle : l'ensemble des institutions éducatives tant familiale que scolaire concourent dans leur ensemble à des apprentissages de conduites corporelles stéréotypées et préformées.

**MOTS CLÉS :** Corps, culture, activités physiques et sportives, tradition, modernité, religion, statuts et rôles sociaux, famille, éducation.

## 1. LE PROBLÈME

En fait, un statut du corps pérenne s'inscrit parmi les dysfonctionnements sociaux intervenus dans une Algérie engagée dans un processus de développement rapide sans connaître une transformation sociale en profondeur. Ainsi, de nombreux travaux de recherche notamment en psychosociologie se sont intéressés à la saisie des conséquences de ce phénomène tant au plan social qu'individuel. Toutefois, hormis quelques études éparses, le corps n'est pas le centre d'intérêt scientifique, ni la préoccupation de ces recherches.

Preuve est, que le corps reste le parent pauvre en matière de recherche en Algérie (1).

Ce qui est tout à l'opposé des sociétés développées qui, depuis longtemps, ont mis en œuvre les moyens humains et matériels adéquats pour revaloriser le corps en considérant que la formation de l'homme passe obligatoirement par la formation de son corps. D'où l'importance de l'éducation corporelle (2).

Dans ce type de sociétés, en partant des conceptions anciennes, de multiples étapes ont été franchies dans la perception du corps. En effet, de perçu comme un corps de chair (c'est-à-dire suspect de péché originel

par analogie au péché d'Adam) à mépriser et à dresser, il est devenu un corps à entretenir par une éducation appropriée (3).

Ce qui explique la profusion d'approches scientifiques sur l'homme en tant que tout indissociable (4), et la mise en place de stratégies visant la prise en charge du corps, en s'appuyant en priorité sur les activités physiques et sportives, ce qui indique la prise en compte des moyens nécessaires pour la promotion de ces dernières.

En Algérie, où l'infrastructure sportive est insuffisante, car il s'agit là d'un pays où les besoins sociaux urgents et divers sont innombrables et auxquels l'État n'arrive pas à faire face. En effet, malgré les nombreux textes officiels (5), accordant une place privilégiée aux activités physiques et sportives sous toutes leurs formes, la réalisation d'espaces sportifs pour le sport de masse ou pour le sport pour tous ne se concrétise pas. Dans cet ordre d'idée, la promotion des activités physiques et sportives reste toujours à l'état de projet que prouvent les statistiques nationales qui révèlent des taux de pratiques physiques et sportives dérisoires (6).

Aussi, en l'absence d'infrastructures sportives qui auraient pu introduire l'activité physique et participer ainsi à une révision de l'ancien statut du corps, la gestion du corps dans ses modalités anciennes persiste. Cette gestion du corps est d'autant plus efficace qu'elle est protégée par un système de références qui lui accorde une pleine légitimité: le mode de vie et la vision du monde y afférente obéissent pour la plupart à une dynamique ancienne mais efficace (7). La conséquence est que l'individu se fonde dans le groupe, donc ses besoins personnels subordonnés à ceux du collectif et que son corps est peu mobile en dehors des praxis servant le corps comme instrument de travail.

## 2. METHODOLOGIE

Étant donné l'insuffisance d'infrastructures d'une part et la persistance d'un mode de vie ancien stigmatisant le corps-action d'autre part, l'étude est basée sur deux hypothèses :

- ✓ la première propose qu'au sein du milieu familial et dans la vie individuelle peu de place est laissée aux activités physiques et sportives.
- ✓ La seconde suggère que de nombreuses activités physiques et sportives ne peuvent être admises par les perceptions individuelles qu'à la

condition qu'elles ne contrarient pas les prescriptions culturelles inscrites dans le corps par le biais d'organismes: schéma corporel et image du corps (8).

Ainsi, la mise en évidence du peu d'importance accordée à l'activité physique et sportive par le milieu familial et par l'individu pris isolément porte sur l'étude d'un premier niveau d'analyse des freins socioculturels à l'expression corporelle. L'analyse qualitative et quantitative des modes de réactions individuelles face aux activités physiques et sportives délimite un second niveau de difficultés portées par le corps culturellement construit qu'il s'agisse des normes réglementant le corps ou qu'il soit question de la symbolique qui donne signification au corps propre (vécu et ressenti de l'intérieur) au corps spéculaire, au corps perçu ou encore au corps représenté. Quoi qu'il en soit, il est question d'évaluer la teneur des traditions sur de nombreux aspects du corps projeté dans les activités physiques et sportives.

Du fait que le problème du corps est d'ordre socioculturel et qu'il concerne toutes les couches de la population, l'étude sur le terrain porte sur la saisie de tendances générales en mesure de rendre compte d'un tracé général des entraves culturelles. Aussi, l'enquête sur le terrain se fera par un sondage d'opinion élaboré à partir d'un questionnaire distribué à 486 sujets des deux sexes dont 244 hommes et 242 femmes. Les sujets âgés de plus 18 ans, sont de la région d'Alger, ont différents niveaux d'instruction (moyen, secondaire ou universitaire) et de vie (défavorisé, moyen ou favorisé). Par souci méthodologique dû au présent exposé seuls quelques résultats liés à la variable sexe seront proposés.

## 3. RESULTATS

Les résultats obtenus reflètent que dans le milieu familial les activités physiques et sportives sont rarement comprises dans le programme de vie. Les préoccupations des membres familiaux sont autres que celles portant sur le corps en mouvement. Hormis quelques exceptions, les fluctuations liées à la variable interrogée sont peu prononcées offrant l'image générale d'un corps oublié par les activités physiques et sportives. Pour, illustrer la portée de cette situation, nous proposons les résultats chiffrés obtenus aux questions thématiques suivantes :

**Question n°1 :** « dans votre famille, accorde-t-on une importance à la pratique des activités physiques et sportives ? ».

**Tableau n°1 :** Corrélation entre la question : «Dans votre famille, accorde-t-on une importance à la pratique des activités physiques et sportives ?» et le sexe.

| Réponses<br>Sexe | Aucune importance |        | Peu d'importance |        | Grande importance |        | Total & % |      |
|------------------|-------------------|--------|------------------|--------|-------------------|--------|-----------|------|
| Hommes           | 26                | 10,66% | 138              | 56,56% | 80                | 32,79% | 244       | 100% |
| Femmes           | 28                | 11,57% | 145              | 59,98% | 69                | 28,51% | 242       | 100% |
| total            | 54                | 11,11% | 283              | 58,23% | 149               | 30,66% | 486       | 100% |

Significatifs à  $P < 0,591$

Pour cette question, les réponses recueillies montrent, sans distinction de sexe, le peu d'importance accordée à la pratique d'une activité physique ou sportive en milieu familial. En effet, 56,56% d'hommes et 59,98 % de femmes estiment que dans leur famille, peu d'importance est accordé à ce genre d'activité, ce qui atteste qu'au sein de la famille très peu d'intérêt est accordé au corps-actif ou au corps en mouvement. Ce qui nous permet de mettre en relief combien le corps passif ou le corps délaissé est présent dans la perception collective et dans les conduites quotidiennes. Il s'agit-là d'une réalité sociale d'envergure puisque hommes et femmes s'associent en grand nombre pour la dénoncer.

**Question n°2 :** «Vos parents s'adonnent-ils actuellement à une activité physique et sportive?»

**Tableau n°2 :** Corrélation entre la question : «Vos parents s'adonnent-ils actuellement à une activité physique et sportive ?» et le sexe.

| Réponses<br>Sexe | Aucune importance |        | Peu d'importance |        |
|------------------|-------------------|--------|------------------|--------|
| Hommes           | 16                | 6,56 % | 2                | 0,82 % |
| Femmes           | 17                | 7,03 % | 11               | 4,55 % |
| total            | 33                | 6,79 % | 13               | 2,66 % |

Pratique du père : Significatifs à  $P < 0,838$   
Pratique de la mère : Significatifs à  $P < 0,011$

Si, dans leur jeunesse, les parents étaient relativement peu nombreux à pratiquer une activité physique, ils sont encore plus rares à le faire de nos jours. En effet, hommes et femmes interrogés indiquent que leurs pères et mères s'adonnent respectivement dans 6,79% et 2,66% des cas à la pratique d'une activité physique. Ces résultats insignifiants sont la réponse de la perception collective qui veut que la pratique physique soit admise tant que la personne est jeune et qu'elle n'a pas de responsabilité familiale. En général, dès l'âge adulte et surtout après le mariage, l'individu

doit s'orienter vers des activités «sérieuses» et rentables. Cette logique est du reste plus prégnante lorsque les parents avancent dans l'âge. Ils sont alors censés refléter la sagesse avec des conduites propres à cette qualité et des corps devant fondre dans le moule du «corps sage». Aussi, pour conserver leur statut de prestige et d'autorité, les parents sont tacitement tenus d'avoir un comportement «rangé», de montrer un geste mesuré et de vêtir l'habit adéquat. Ce n'est certainement pas par pur hasard que les personnes des deux sexes dépassant la cinquantaine sont automatiquement appelés «El-Hadj» et «El-Hadja» : titre de piété et de religiosité que les parents acquièrent sans même accomplir le rite du pèlerinage à la Mecque. C'est dire que toute gestuelle et toute praxie mettant en branle le corps revêt une signification ou une interprétation dans la culture. Celle-ci exclue donc l'ensemble des conduites corporelles qui n'entrent pas dans son registre comme c'est le cas des activités physiques et sportives chez les personnes ayant le statut de père et de mère. En définitive, les réponses des sujets interrogés démontrent combien l'activité physique et sportive des parents est inconciliable avec les normes en vigueur.

**Question n°3 :** «Vos frères et sœurs pratiquent-ils une activité physique et sportive?»

**Tableau n°3 :** Fréquence de la fratrie qui pratique une activité physique et sportive.

| Réponses  | Présence de pratique |         | Absence de pratique |         | Total & % |       |
|-----------|----------------------|---------|---------------------|---------|-----------|-------|
| Total & % | 242                  | 49,79 % | 244                 | 50,21 % | 486       | 100 % |

Significatifs à  $P < 0,928$

Par rapport à la pratique des parents, celle de la fratrie est de loin plus importante : presque la moitié de nos enquêtés représente cette caractéristique

s'évaluant à 49,79%. Ces résultats proposent donc une nette évolution de l'activité physique et sportive quand il s'agit de jeunes personnes. S'agit-il là d'un indice en faveur du changement de l'intérêt témoigné au corps et porté par une génération émergente ?

**Question n° 4 :** «Pour ceux des frères et sœurs qui ne pratiquent pas, quelle en est la raison?»

**Tableau n°4 :** Corrélation entre la question : «Pour ceux des frères et sœurs qui ne pratiquent pas, quelle en est la raison ?» et le sexe.

| Sexe<br>Réponses                            | Hommes |        | Femmes |        | Total & % |        |
|---------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|-----------|--------|
| Manque de goût                              | 77     | 31.56% | 60     | 24.79% | 137       | 28.19% |
| Manque de temps                             | 63     | 25.82% | 76     | 31.41% | 139       | 28.60% |
| Manque d'installations sportives            | 43     | 17.62% | 31     | 12.81% | 74        | 15.23% |
| Manque de transport                         | 6      | 2.46%  | 13     | 5.37%  | 19        | 3.91%  |
| Raison médicale                             | 8      | 3.28%  | 8      | 3.31%  | 16        | 3.29%  |
| Opposition des parents                      | 10     | 4.10%  | 16     | 6.61%  | 26        | 5.35%  |
| Le sport n'est pas habituel dans la famille | 37     | 15.16% | 30     | 12.40% | 67        | 13.79% |
| Autre réponse                               | 0      | 0.00%  | 8      | 3.31%  | 8         | 1.64%  |
| Total & %                                   | 244    | 100%   | 242    | 100%   | 486       | 100%   |
| Significatif à $P < 0.012$                  |        |        |        |        |           |        |

Différentes raisons sont présentées par les sujets pour expliquer l'empêchement à la pratique d'une activité physique ou sportive par les membres de la fratrie. D'abord, nous noterons que les justifications avancées ne sont quantitativement pas différentes chez les deux sexes, mais ont plutôt une tendance à être ramenées dans des proportions très voisines. nous remarquerons ensuite, que parmi la myriade de réponses eues, les plus itératives sont celles relatives au «manque de temps» (28,60% des cas), au «manque de goût» (28,19% des cas), au «manque d'installations sportives» (15,23 % des cas), et au fait que «le sport n'est pas habituel dans la famille» (13,79% des cas). Pour cette question, nous constatons donc que les arguments sont disparates à l'image des facteurs sociaux (dénonçant la rareté

des installations sportives mises à la disposition des acteurs sociaux qui désirent pratiquer) et des facteurs proprement culturels qui mettent en relief un problème d'habitus familial n'ayant pas intégré la pratique des activités physiques et sportives. En fait, l'inter imbrication de ces raisons dénote clairement que l'activité physique et sportive a bien du mal à être adoptée par la famille dont la fratrie, en considérant toutefois que ni les conditions d'environnement social physique, ni le mode de vie habituel de la famille ne sont des facteurs de facilitation sportive, bien au contraire.

Si d'un côté la famille n'est que peu portée vers le corps en mouvement puisque celui-ci n'est pas prévu dans le mode de vie, elle est d'un autre côté peu

motivée à s'engager dans une activité physique ou sportive à cause du manque de l'infrastructure sportives : hormis quelques membres familiaux qui ont fait l'expérience de l'activité physique et sportive, il n'est pas fait mention d'une assiduité significative dans cette forme d'expression corporelle.

Comme nous le vérifieront, les grands axes de la vie individuelle accusent également une grande

pauvreté en matière d'activités physiques et sportives et ce, sans grande différence des catégories de population stratifiée selon la variable retenue. Les résultats portent à croire que les acteurs sociaux sont plus proches du corps peu mobile qu'ils ne le sont du corps en mouvement.

**Question n°5 :** «Pratiquez-vous actuellement une activité physique ou sportive?»

**Tableau n°5 :** Corrélation entre la question : «Pratiquez-vous actuellement une activité physique ou sportive ?» et le sexe.

| Réponses<br>Sexe            | Pratique régulière |         | Pratique occasionnelle |         | Pratique rare |         | Pratique nulle |         | Total & % |      |
|-----------------------------|--------------------|---------|------------------------|---------|---------------|---------|----------------|---------|-----------|------|
| Hommes                      | 28                 | 11,48 % | 44                     | 18,03 % | 63            | 25,82 % | 109            | 44,67 % | 244       | 100% |
| Femmes                      | 19                 | 7,85 %  | 35                     | 14,46 % | 61            | 25,21 % | 127            | 52,48 % | 242       | 100% |
| total                       | 47                 | 9,67 %  | 79                     | 16,26 % | 124           | 25,51 % | 236            | 48,56 % | 486       | 100% |
| Significatifs à $P < 0,246$ |                    |         |                        |         |               |         |                |         |           |      |

Il ressort des résultats ici exposés que notre population d'enquête compte une grande part d'individus qui ne s'adonnent à aucune activité physique ou sportive. En effet, une grande partie des hommes interrogés soit, 44,67% et plus de la moitié des femmes enquêtées soit, 52,48% parmi l'effectif global s'expriment en faveur d'une absence totale de la pratique. L'on mesure ainsi la large place que prend le corps immobile dans la vie individuelle. Et pour cause, seuls 11,48% de sujets masculins et seulement 7,85 % d'éléments féminins parmi la population totale s'adonnent régulièrement à une activité physique ou sportive. On note ainsi que l'absence de pratique physique est plus accentuée chez les femmes. En fait, cela ne veut pas dire que les hommes sont davantage sensibilisés aux apports de la pratique et qu'ils fréquentent les espaces sportifs réglementés où ils suivent une formation sportive de leur goût: bénéficiant de liberté de déplacement, ils ont l'occasion de s'adonner plus ou moins régulièrement (fin de semaine et jours fériés) à des matchs de football improvisés en l'occasion. Mais il est à dire que quel que soit son sexe, l'individu ne pratique pas ou pratique peu. L'éducation reçue est à la base de cette inertie du corps. De fait, l'acteur social ne possède pas dans son répertoire de conduites

corporelles des schèmes mentaux incluant une série de mouvements à effectuer pour réaliser un travail sur le corps. En conséquence, le besoin de l'activité physique ne se fait pas sentir. Aussi, même si l'acteur social éprouve parfois le désir de pratiquer, il a du mal à réaliser ce désir. En terme d'image du corps, nous pouvons dire que l'activité physique demeure étrangère à l'individu puisqu'elle n'est pas contenue dans la représentation du corps. Le rapport au corps propre est donc démunie de sensations intéro, proprio et extéroceptives ainsi que kinesthésiques qui fonctionneraient comme des images-guides faisant ressentir le besoin de mouvement.

**Question n°6 :** «Si vous n'avez jamais pratiqué une activité physique ou sportive, pouvez-vous dire pourquoi ?»

Le manque de temps est l'empêchement majeur de la pratique physique. Il représente 48,52% des réponses totales et est plus, relativement, évoqué par les hommes (56,02%) que par les femmes (41,26%), alors que les autres types d'empêchements évoqués, relève de la minorité.

**Tableau n°6 :** Corrélation entre la question : «Si vous n'avez jamais pratiqué une activité physique ou sportive, pouvez-vous dire pourquoi ?» et le sexe.

| Réponses<br>Sexe            | Pas d'intérêt pour le sport | Manque de temps | Manque de moyens | Milieu sportif déplaisant | Installations sportives sont loin du quartier | Trop fatigué(e) | Total & %   |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------|------------------|---------------------------|-----------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Hommes                      | 15<br>6,94%                 | 121<br>56,02%   | 25<br>11,57%     | 16<br>7,41%               | 14<br>6,48%                                   | 25<br>11,57%    | 216<br>100% |
| Femmes                      | 30<br>13,45%                | 92<br>41,26%    | 20<br>8,97%      | 31<br>13,90%              | 24<br>10,76%                                  | 26<br>11,66%    | 223<br>100% |
| Total & %                   | 45<br>10,25%                | 213<br>48,52%   | 45<br>10,25%     | 47<br>10,71%              | 38<br>8,66%                                   | 51<br>11,62%    | 439<br>100% |
| Significatifs à $P < 0,005$ |                             |                 |                  |                           |                                               |                 |             |

Ces résultats qui marquent l'impact du temps sur les individus révèlent une dimension sociologique de grande importance qui relève du mode de vie ancien. En effet, si les sujets ne sont pas disponibles pour s'octroyer un espace-temps pour leur plaisir personnel, c'est parce qu'ils sont accaparés par des activités sociales diverses qu'ils accomplissent par le biais du corps-outil ou du corps productif. En l'occurrence, ils sont impliqués dans des prises de rôles sociaux correspondant à leur sexe : les femmes s'activent au foyer pour répondre aux attentes de leur famille en matière de travaux domestiques, d'éducation des enfants, etc. Lorsqu'elles occupent un travail rémunéré, elle font face à une surcharge de rôles : rôle professionnel et rôles domestiques et en raison de la priorité accordées à ces derniers, elles subordonnent leur rôle de travailleuse à leurs tâches les plus anciennes et les plus significatives socialement. Dans ces conditions, la femme n'a pas le loisir de se réserver du temps pour une activité physique, faisant ainsi du temps le temps, le facteur déterminant qui la bloque pour une pratique sportive. L'activité de l'homme répond aussi à la même logique : il se livre à des activités directement rentables en ayant en plus de son travail d'autres activités qui constituent d'autres sources de revenu. Son corps est donc le support d'énergie nécessaire à l'accomplissement des diverses tâches qui lui incombent. Dans ce cas et parfois plus que la femme, il lui est difficile de trouver un temps pour lui-même. Mais qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme, le corps pour autrui est une perception qui prédomine dans le rapport au corps d'une manière générale.

Par ailleurs, nous remarquons que peu de personnes interrogées font état de problèmes liés aux infrastructures sportives ; dans ce contexte, le type d'empêchement représentant le taux de réponses liées au «milieu sportif déplaisant» est de

10,71% et est de 8,66% quant aux réponses en lien avec «installations sportives sont loin du quartier». Si de tels problèmes ne sont pas évoqués par les hommes et les femmes n'ayant jamais pratiqué c'est parce qu'ils n'ont jamais fait le pas vers l'espace sportif, car, vivant en marge de l'univers de l'activité physique ou sportive. C'est dire ici l'impact des rôles sociaux sur les individus dont les perceptions corporelles demeurent limitées au corps outil de travail.

**Question n°7 :** «En dehors des conditions météorologiques, dans quelle tenue vestimentaire serez-vous le plus à l'aise pour pratiquer une activité physique ou sportive en présence d'autres personnes de sexe différent ?»

Trois types de tenues vestimentaires sont proposés aux sujets mis en situation de pratique physique et/ou sportive :

1. l'ensemble constitué d'une tenue courte ou moulante (maillot, short ou collant) se rapprochant des tenues sportives réglementaires que portent les athlètes lors des représentations sportives, mais qui ne correspond pas aux normes sociales liées au port du corps en société.
2. A l'inverse, le second habillement proposé (constitué de tenue large ou longue ou encore le hidjeb) obéit à la fois au principe du corps caché et à la loi religieuse portant sur le sujet.
3. La troisième tenue sportive proposée est le survêtement ou jogging qui est constitué d'un pantalon et d'une veste fermée. Ce type de tenue a le double avantage de couvrir l'ensemble du corps et d'assurer la liberté de mouvements à l'individu.

**Tableau n°7:** Corrélation entre la question: «En dehors des conditions météorologiques, dans quelle tenue vestimentaire serez-vous le plus à l'aise pour pratiquer une activité physique ou sportive en présence d'autres personnes de sexe différent ?» et le sexe.

| Réponses<br>Sexe                         | Short,<br>maillot,<br>Collant | Survêtement | Tenue large<br>et<br>longue, hidjeb | Total & % |
|------------------------------------------|-------------------------------|-------------|-------------------------------------|-----------|
| Hommes                                   | 31 12.71%                     | 211 86.48%  | 2 0.82%                             | 244 100%  |
| Femmes                                   | 20 8.26%                      | 170 70.25%  | 52 21.49%                           | 242 100%  |
| Total & %                                | 51 10.49%                     | 381 78.40%  | 54 11.11%                           | 486 100%  |
| Significatif à $P < 0.001$ pour 2 d.d.l. |                               |             |                                     |           |

Ces trois types de tenues vestimentaires présentées, examinons à présent les points de convergence des tendances de nos sujets.

Nous noterons que le survêtement est la tenue sportive qu'apprécie le plus les enquêtés. En effet, 78,40% de l'ensemble des sujets sont pour le port d'une telle tenue avec un taux de 70,25% pour les femmes et de 86,48% pour les hommes préférant ce genre de tenue. Si le survêtement semble être la tenue sportive idéale dans les perceptions tant masculines que féminines, c'est parce qu'il permet de concilier les exigences de l'activité physique avec les normes sociales relatives au corps caché.

Ace titre, nous comprenons pourquoi le peu de sujets (10,49% dont 12,71% d'hommes et 8,26% de femmes) ayant opté pour la tenue 'osée' à savoir le port du short, du maillot ou du collant. Ces considérations montrent bien que ni les sujets masculins ni ceux féminins ne sont libres de leurs corps. Comme précisé plus haut, si la femme est tenue de cacher son corps pour une question de pudeur sexuelle, l'homme est lui obligé de couvrir des parties de son corps par convenance sociale. En outre, nous remarquerons que le choix de la tenue sportive pliant à la Loi religieuse est surtout de l'apanage des femmes (21,49%) alors que 0,82% ont choisi ce type de tenue. Ce faible taux peut s'expliquer par le fait, que le survêtement couvre assez bien le corps de l'homme pour qu'il ait besoin de porter un habit plus couvrant. Cependant, pour la femme, le pantalon du survêtement qui en plus d'être un vêtement typiquement masculin peut souligner les formes féminines (cuisses et fesses).

C'est pourquoi, qu'un certain nombre d'enquêtées préfèrent l'habit religieux ou à la rigueur une robe longue et large, car une telle tenue enveloppe complètement le corps et efface les formes.

**Question n°8 :** «Souhaiteriez-vous que les personnes (hommes et femmes) en pratiquant une activité physique ou sportive puissent soumettre librement leur corps au regard des autres ?»

La majorité des sujets estime que le corps en mouvement ne doit pas être soumis au regard des autres. Cette unanimité pour la restriction corporelle ne se limite pas au corps de la femme et de la jeune fille mais intéresse aussi celui de l'homme. En effet, 79,01% des sujets sont contre la liberté corporelle féminine, alors que 62,76% s'opposent à l'expression corporelle masculine. Ici, nous constatons que le corps qui parle est frappé d'interdit et nous notons la teneur des inhibitions corporelles dès que l'individu se propose de réaliser des gestes peu usuels.

**Tableau n° 8 :** Corrélation entre la question : «Souhaiteriez-vous que les personnes (hommes et femmes) en pratiquant une activité physique ou sportive puissent soumettre librement leur corps au regard des autres ?» et le sexe.

| Réponses<br>Sexe                      | Si c'est une femme ou une jeune fille |            | Si c'est un homme          |            | Total & % |
|---------------------------------------|---------------------------------------|------------|----------------------------|------------|-----------|
|                                       | OUI                                   | NON        | OUI                        | NON        |           |
| Hommes                                | 59 24,18%                             | 185 75,82% | 87 35,66%                  | 157 64,34% | 244 100%  |
| Femmes                                | 43 17,77%                             | 199 82,23% | 94 38,84%                  | 148 61,16% | 242 100%  |
| Total & %                             | 102 20,99%                            | 384 79,01% | 181 37,24%                 | 305 62,76% | 486 100%  |
| Si c'est une femme ou une jeune fille |                                       |            | Significatif à $P < 0,083$ |            |           |
| Si c'est un homme                     |                                       |            | Significatif à $P < 0,467$ |            |           |

**Question n°9 :** «A votre avis, quel est le lieu le plus convenable pour une jeune fille et une femme qui voudraient pratiquer une activité physique ou sportive ?»

Lors d'observations préliminaires relatives aux activités physiques et sportives au sein de la famille

et dans la vie individuelle, nous avons constaté que la plupart des femmes pratiquantes choisissent comme espace sportif la salle privée, cette tendance est d'ailleurs confirmée par les résultats obtenus qui indiquent que 71,81% (69,26% d'hommes et 74,38% de femmes) de nos sujets optent pour la salle de sport privée.

**Tableau n° 9 :** Corrélation entre la question : «A votre avis, quel est le lieu le plus convenable pour une jeune fille et une femme qui voudraient pratiquer une activité physique ou sportive ?» et le sexe.

| Réponses<br>Sexe           | Espace fermé et seule | Espace fermé et avec des femmes | Espace ouvert | Total & % |
|----------------------------|-----------------------|---------------------------------|---------------|-----------|
|                            |                       |                                 |               |           |
| Hommes                     | 49 20,08%             | 169 69,26%                      | 26 10,66%     | 244 100%  |
| Femmes                     | 34 14,05%             | 180 74,38%                      | 28 11,57%     | 242 100%  |
| Total & %                  | 83 17,08%             | 349 71,81%                      | 54 11,11%     | 486 100%  |
| Significatif à $P < 0,210$ |                       |                                 |               |           |

Il s'agit là d'une position médiane et conciliante qui tient compte sinon des besoins, du moins de la possibilité pour l'élément féminin de pratiquer hors du foyer dans un contexte d'échange interhumain (relations avec d'autres personnes que la famille) mais lui refuse la fréquentation des lieux ouverts comme le stade. Entre cette tendance s'aménageant

par le biais d'un compromis élaboré entre les nécessités de contenir le corps féminin entre des murs et l'éventualité de l'exercice physique se situent deux positions extrêmes ramenées selon des taux voisins et peu élevés par les hommes et les femmes interrogés.

La première (11,11% de l'ensemble de l'effectif) est résolument pour la fréquentation par la femme de lieux ouverts, et est portée par une logique qui donne une autonomie de mouvements et de déplacements à l'élément féminin au même titre que l'homme. Nous relevons que les femmes (11,57%) sont aussi rares que les hommes (10,66%) à adopter cette réaction favorable à la présence de la femme dans l'espace sportif ouvert. Aux antipodes de cette tendance, réside une attitude restrictive n'accordant à l'élément féminin que l'espace de la maison pour s'adonner à une activité physique ou sportive. Cette attitude s'alimente du principe selon lequel les mouvements sportifs peuvent être réalisés au foyer. En réalité, on a du mal à concevoir que l'élément féminin quitte le foyer et toutes les occupations qui y sont liées pour s'adonner en contre partie à une

activité dont on ne voit pas réellement la nécessité. L'important à retenir est que les femmes sont porteuses de cette manière de penser et de la vision du monde qui l'englobe. C'est dire la position de la femme comme résolument fidèle aux normes sociales prévalentes dont celles qui concernent son corps. D'où la notion de féminité en concordance avec le foyer et avec les obligations domestique faisant prévaloir la place du corps comme instrument de travail. L'activité physique et sportive, quand elle passe en second plan.

**Question n°10 :** «A votre avis, quel est le lieu le plus convenable pour un homme qui voudrait pratiquer une activité physique ou sportive?»

**Tableau n°10:** Corrélation entre la question: «A votre avis, quel est le lieu le plus convenable pour un homme qui voudrait pratiquer une activité physique ou sportive ?» et le sexe.

| Réponses<br>Sexe           | Espace fermé<br>et seul | Espace fermé<br>et avec des<br>hommes | Espace<br>ouvert | Total & % |
|----------------------------|-------------------------|---------------------------------------|------------------|-----------|
| Hommes                     | 10 4,10%                | 89 36,48%                             | 145 59,43%       | 244 100%  |
| Femmes                     | 3 1,24%                 | 76 31,41%                             | 163 67,36%       | 242 100%  |
| Total & %                  | 13 2,68%                | 165 33,95%                            | 308 63,37%       | 486 100%  |
| Significatif à $P < 0.054$ |                         |                                       |                  |           |

Une différence caractéristique s'établit dans les perceptions de nos sujets entre l'acceptation la plus fréquente de l'espace sportif féminin (fermé sur lui-même à la manière d'une coquille protectrice) et la délimitation du lieu sportif masculin à ciel ouvert comme le stade, le champ, le terrain nu ou encore la rue. En effet, la réponse «espace ouvert» est l'expression de la gent masculine (59,43%) désirant s'adonner à une activité physique ou sportive. Cela est comptabilisé par le taux le plus fort soit, 63,37% parmi l'ensemble de l'effectif où sont associés de voies masculines et 67,36% de voies féminines. C'est dire la liberté de déplacements accordée à l'homme (59,43%) faisant ainsi de l'espace public un lieu conquis. Cette vision sociale qui anime les acteurs sociaux sans différence de sexe est issue de la socialisation différentielle entre les sexes. Cependant, est-ce pour cette raison que nos sujets n'admettent pas (2,68% de l'ensemble des enquêtés dont 4,10% pour les sujets masculins et 1,24% pour

les femmes) qu'un homme puisse pratiquer une activité physique quelconque en se confinant la maison ? En tout cas, il est clair que notre population d'enquête voit plus fréquemment l'homme en dehors du foyer, soit pour pratiquer dans des lieux sportifs standardisés (salle privée, gymnase, piscine, etc.) soit pour s'exercer dans des espaces larges organisés ou improvisés.

**Question n°11:** «Souhaiteriez-vous que les activités physiques et sportives en Algérie aient lieu plutôt selon...».

Parmi les orientations des activités physiques et sportives proposées, la plus fortement représentée surtout pour les femmes concerne la perspective que le corps dynamique s'inscrive dans le prolongement des recommandations divines.

**Tableau n°11:** Corrélation entre la question: «Souhaiteriez-vous que les activités physiques et sportives en Algérie aient lieu plutôt selon...» et le sexe.

| Réponses<br>Sexe           | Respect des coutumes | Règles de l'Islam | Modèles étrangers | Total & % |
|----------------------------|----------------------|-------------------|-------------------|-----------|
| Hommes                     | 85 34,84%            | 109 44,67%        | 50 20,49%         | 244 100%  |
| Femmes                     | 73 30,17%            | 131 54,13%        | 38 15,70%         | 242 100%  |
| Total & %                  | 158 32,51%           | 240 49,38%        | 88 18,11%         | 486 100%  |
| Significatif à $P < 0.102$ |                      |                   |                   |           |

Cette tendance (49,38% de l'effectif global) représente respectivement la vision de 44,67% et de 54,13% des hommes et femmes questionnés sur le sujet. Une telle appréhension s'appuie sur une vision sociale voulant que la religion musulmane n'interdit pas la pratique physique. Bien au contraire, Dieu a conseillé au croyant de s'adonner au mouvement dans le respect des conditions prévues par la Loi musulmane. De ce point de vue, un enquêté de 23 ans du niveau d'instruction de la 3<sup>ème</sup> année secondaire, infographe et célibataire estime que : «Quand l'Islam est pratiqué, tout le monde pourra faire du sport». De telles conditions concernent l'observance des interdits corporels liés en priorité au port vestimentaire et à la mixité. Aussi, nos enquêtés ont préconisé la réunion de conditions permettant à la fois la pratique des activités physiques et l'adéquation avec les préceptes religieux. Dans ce contexte, reprenons la réponse d'une enquêtée de 34 ans, de niveau d'instruction secondaire, mariée, mère de quatre enfants et couturière de profession qui pense que «L'homme peut pratiquer tous les sports existant, sauf que parfois la tenue sportive est un peu trop découverte 'mekchoufa'... L'Islam n'a pas interdit la pratique du sport, sauf dans des conditions précises... En ce sens, presque dans tous les sports féminins la tenue vestimentaire n'est pas conforme à l'Islam. Nous sommes des musulmans et il nous faut suivre notre religion». Cet avis est aussi partagé par un homme de 36 ans, de niveau d'études moyen, célibataire et conducteur de travaux qui argue que «Le sport n'est pas un luxe. Il est indispensable à l'homme et à la

femme. Mais ce ne sont pas les sports qui touchent aux règles de l'Islam, c'est la tenue sportive».

Si des perspectives d'avenir pour les activités physiques et sportives se dessinent sur la voie tracée par le sacré, c'est certainement en conséquence de la crainte d'une perte identitaire : crainte issue de l'introduction massive de modèles de comportements étrangers. Aussi, s'en tenir aux valeurs religieuses surtout s'agissant du corps constitue un refuge en mesure de procurer une certaine sécurité d'ordre psychologique. C'est en ce sens que nous confortons l'opinion de Tonalbi N., ayant trait à l'identité maghrébine : «N'est-ce pas la raison ou le dépit qui la pousse à se cristalliser sur le seul modèle qui lui soit réellement accessible et qui, outre qu'il correspond aux normes culturelles de la société objective, présente l'immense avantage psychologique de réaliser la paix de l'âme tourmentée par les incertitudes d'un monde trop convulsif ? Gageons que de là vient que le modèle religieux apparaisse aujourd'hui constituer la valeur refuge, l'impénétrable forteresse qui protège de l'écroulement du sens identitaire commun et ce, au moment même où les fondements de la personnalité collective et de l'État national sont menacés par l'envahissement des valeurs étrangères et altières. Se réinventer une identité de valeur dans le culte exclusif des normes étrangères et de l'ancien système culturel, semble finalement tenir d'une formidable entreprise d'exorcisme collectif» (10).

La seconde tendance fortement représentée (taux total de 32,51% dont 34,84% d'hommes et 30,17% de femmes) ne manifeste pas de manière accentuée le respect de la religion, comme pour la première présentée plus haut. Elle s'appuie davantage sur la continuité des traditions algériennes. Cette perception partagée par les deux sexes est fondée sur une certaine nostalgie du passé où les individus étaient bien éduqués, se respectaient mutuellement et avaient beaucoup d'égard pour leur comportement en société. Dans ce continuum, les valeurs cruciales de la société étaient hautement respectées telles : la pudeur, le respect de l'honneur de la femme, le port adéquat de l'habit féminin et masculin et le maintien d'un corps construit sur la réserve et la retenue.

Selon cette vision, de telles traditions se sont effritées aujourd'hui et il serait souhaitable que la vie sociale actuelle revienne à cette source. Et ce n'est qu'à cette condition que les activités physiques et sportives pourraient avoir lieu dans un climat de sécurité interactionnelle et de stabilité sociale. En réalité, cette tendance réfute indirectement les signes du corps libéré des entraves culturelles notamment en matière de tenue sportive et de mixité. Car il est indéniable que les personnes représentant cette tendance se préoccupent de certaines conduites corporelles qui s'écartent du corps construit par la culture et s'opposent aux activités physiques et sportives qui détournent les individus de ce type de corps. Ainsi, la première tendance se présentant sous la forme du sacré se voit rejoindre par la seconde tendance qui s'inquiète elle aussi du port actuel du corps qui s'éloigne progressivement des «anciennes bonnes habitudes». Ainsi, un enquêteur prétend qu'on ne peut espérer l'apparition des activités physiques et sportives à cause de la dégradation des mœurs algériennes. Ce sujet âgé de 35 ans, célibataire, de niveau universitaire est enseignant dans le secondaire pense que : «C'est dans le respect des coutumes et des traditions qu'on peut espérer une pratique massive du sport dans une société où les traditions sont une priorité».

En faveur du sport moderne, la troisième tendance n'est que faiblement représentée (18,11% de l'ensemble de l'effectif dont participent davantage les hommes (20,49%) que les femmes (15,70%). Ces avis suggèrent que les activités physiques et sportives gagneraient à s'inspirer des normes internationales. Selon cette prise de position, la mondialisation étant un phénomène incontournable, les activités physiques et sportives doivent être la préoccupation de tous les algériens, afin que la société algérienne puisse suivre le rythme du changement et de l'évolution planétaire. Ainsi pense un enquêteur de 50 ans, niveau d'études secondaire, agent administratif, marié, cinq enfants, épouse technicienne supérieure de la santé: «Nous n'avons

pas à choisir entre faire du sport ou ne pas le faire... Le sport scolaire est la base de l'élite».

Si l'on considère le corps comme moyen privilégié de tout progrès social (en partant du principe que la maîtrise de l'univers passe obligatoirement par le corps - conquête), il est impératif de répertorier les difficultés qui empêchent l'acteur social de se servir de son corps en dehors des configurations sociales pré-établies. C'est dans cette optique que le travail réalisé apporte une contribution déterminer et cerner les embûches socioculturelles sur lesquelles bute le corps.

Si de tels freins culturels sont supportés par le corps au quotidien et s'ils déterminent la manière d'être, d'agir et d'interagir dans la vie de tous les jours, à l'exemple du port du corps (habit, expression gestuelle, modalités d'échanges infra-verbaux, etc.) ils agissent à l'insu des individus qui sont de fait conditionnés à des normes culturelles apprises et intériorisées au cours de leur développement.

Les normes culturelles qui agissent sur le corps d'une manière latente se révèlent être autant d'embûches dès qu'il s'agit d'adopter des comportements qui conduisent le corps vers des modalités d'action peu habituelles. Les activités physiques et sportives en constituent l'un des exemples les plus pertinents. Cela du fait qu'elles mettent en branle des conduites corporelles peu habituelles et peu intégrées socialement. Le corps entraîné dans le mouvement sportif apparaît donc comme une curiosité sociale et met l'individu accomplissant le geste sportif en marge de la société. Aussi, le corps de l'Algérien face aux activités physiques et sportives est un excellent indicateur permettant de jauger l'efficacité du moule culturel qui maintient sous son contrôle l'ensemble des gestes et des praxies corporelles normés. Une telle situation se confirme pleinement par la vérification des hypothèses de départ.

En définitive, l'Algérien est pris dans l'étau du corps culturellement construit, à tel point, qu'il est impossible d'affirmer actuellement que les perspectives d'avenir se précisent en la faveur d'un corps se libérant graduellement des entraves culturelles qui l'étreignent.

## NOTES

1. Dans ce cadre, il est intéressant de faire référence à la recherche de LALAOUI (B.) intéressant des enfants issus de milieux rural et urbain à propos justement de leur langage du corps réduit à des gestes le plus souvent étiés et préformés faisant ressortir une problématique d'un corps coincé dans un moule culturel au contour

strictement délimité par les apprentissages issus du milieu social liés à la famille et à l'école. Voir à ce sujet LALAOUI (B.), Le style psychomoteur d'enfants à l'âge de 9-11 ans, Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en psychologie, Université d'Alger, 1981.

2. Il en est ainsi du Canada où le domaine sportif bénéficie d'une grande considération comme il en ressort de l'assertion qu'en donne le GROUPE DE TRAVAIL DU MINISTRE SUR LA POLITIQUE FÉDÉRALE EN MATIÈRE DE SPORT, Le sport : un pas d'avance, Publications Ministère d'État Condition physique et Sport amateur, Canada, p.p.7-10 : «Le sport fondé sur la collectivité présente de nombreuses possibilités de participation. Les groupes locaux se concertent pour utiliser le plus judicieusement possible les installations et les ressources. Les moniteurs d'éducation physique et les récréologues font équipes avec les dirigeants du sport. Ensemble, ils collaborent avec les municipalités pour offrir des expériences sportives de qualité. Ce faisant, ils permettent à l'athlète de se sentir bien dans sa peau en tant qu'individu. De la naissance à la mort, nous considérons l'activité physique et le sport comme une marque culturelle de notre société (...). Le sport de compétition est une expression de notre nature, de notre quête du plaisir et de l'esprit sportif, et de notre caractère national lorsque nous nous mesurons à des éléments comme le relief, l'eau, la neige, les glaces et les montagnes du Canada. Cet aspect de la vie quotidienne revêt énormément d'importance pour les Canadiens»

3. Concernant le système éducatif scolaire, un certain nombre d'auteurs ont dénoncé le caractère répressif d'une pédagogie qui a longtemps prévalu dans les institutions scolaires jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Une telle pédagogie disciplinaire méprise le corps de l'enfant et amène progressivement ce dernier à s'effacer dans des gestes hautement contrôlés et codifiés : se tenir droit, s'asseoir d'une certaine manière, rester immobile durant le cours en évitant de se déplacer dans les rangs ou de communiquer avec le voisin, etc. Voir FOUCAULT (M.), Surveiller et punir, Paris, Éditions Gallimard, 1975.

4. Le corps comme produit de culture et de société ressortit de nombreuses études à l'instar de celle de PARLEBAS (P.), «L'ethnomotricité : une approche interculturelle des pratiques motrices», in L'interculturel en éducation et sciences humaines, Colloque national Toulouse/juin 85, Edit. Claret (C), Toulouse, 1985, p.p.469-477. De tels travaux scientifiques ont été généralement suscités à leur base par l'analyse professoral de MAUSS (M.) Sociologie et anthropologie, Paris, P.U.F., 1980.

5. Parmi les textes officiels consacrés à la promotion des activités physiques et sportives mentionnons le JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE (J.O.R.A.D.P.) portant Loi n°89-03 du 14 février 1989 relative à l'organisation et au développement du système national de culture physique et sportive. Notons également J.O.R.A.D.P., n°17 portant Ordonnance n°95-09 du 25 février 1995 relative à l'organisation et au développement du système national de culture physique et sportive.

6. Afin d'éviter les lourdeurs d'exposé, nous ne rapportons pas ici les résultats statistiques consacrés au taux de la pratique physique et sportive en Algérie. Nous renvoyons le lecteur aux documents de référence suivants :

Ministère de la Jeunesse et des Sports, Indicateurs de Planification. Résultats obtenus sur la base de l'annuaire statistique sectoriel 1996 & l'annuaire statistique sectoriel 1997, Alger, Document ronéotypé, 1998, p.p.44-76.

Ministère de la Jeunesse et des Sports, Indicateurs de planification, Annuaire statistique sectoriel 1998, Alger, Document ronéotypé, 1999, p.20.

Ministère de la Jeunesse et des Sports, Bilan sous-direction Sport. Activités-saison. Alger 1998-1999, Document ronéotypé, Direction de la Jeunesse et des Loisirs, Gouvernorat du grand Alger.

Ministère de la Jeunesse et des Sports, Bilan sous-direction Sport. Activités saison. Alger 1999-2000, Document ronéotypé, Direction de la Jeunesse et des Loisirs, Gouvernorat du grand Alger.

7. Sans doute faut-il préciser que généralement l'individualité est encore impraticable en Algérie où prédomine encore un système social dans lequel les individus sont le plus souvent préparés à assumer des rôles sociaux assignés selon l'âge et le sexe. Cela sous-entend bien évidemment que l'individu est moins reconnu en tant que tel qu'en tant que maillon intégré au groupe familial et plus largement social. Le primat du groupe sur l'individu comme paradigme de la vie sociale algérienne se trouve largement étayé par MEDHAR (S.), De l'individu au citoyen : les entraves à la réalisation du développement en Algérie, Doctorat d'État, Université Paris V René Descartes, 1988.

9. Nous nous rapportons aux schémas interprétatifs du conscient mais aussi de l'inconscient qui président à la psychomotricité.

les orgasinateurs tels que schéma corporel et image du corps ou la représentation que se fait l'individu de son corps ne sont rien d'autres que la résultante d'apprentissages au cours de l'enfance et passant par les relations avec le milieu humain et avec le monde des objets environnants. Voir à ce propos les ouvrages devenus classiques en la matière: DOLTO (F.), L'image inconsciente du corps, Paris, Editions du Seuil, 1984; SCHILDER (P.), L'image du corps. Etude des forces constructives de la psyché, Paris, Editions Gallimard, 1968.

10. TOUALBI (N.), L'identité au Maghreb, Alger, Casbah-Editions, 2000, p.246.

### Bibliographie

ALDERMAN (R.B.), Manuel de psychologie du sport, Paris, Editions Vigot, 1986.

BAILLET (G.D.), Les grands thèmes de la sociologie du sport, Paris l'Harmattan, 2001.

BARREAU (J.J.), MORNE (J.J.), Sport, expérience corporelle et science de l'homme. Epistémologie et anthropologie des A.P.S., Paris, Vigot, 1984.

BATESON (G.), Les usages sociaux du corps à Bali, Actes de la Recherche en sciences sociales, n°14, avril 1977, Paris, Les Editions de Minuit, 1977.

BAYER (C.), Epistémologie des activités physiques et sportives, Paris, P.U.F., 1990.

BENAISSA (H.), Tradition et identité, Alger, El-Maarifa-Editions, 2001.

BENGUELOUNE (A.), La douleur dans la culture arabo-musulmane, Revue Cultures en mouvement. Sciences de l'homme et sociétés. Du handicap à la différence, n°46, avril 2002, Paris, Editeur Sarl cultures en mouvement, 2002.

BERNARD (M.), Le corps, Paris, P.U.F., 1972.

BOLTANSKI (L.), Les usages sociaux du corps, Annales. Economies, Sociétés Civilisation, n°1 t.26, janvier-février 1971, Paris, Ed. Colin, 1971.  
BRAUNSTEIN (F.), PÉPIN (J.F.), La place du corps dans la culture occidentale, Paris, P.U.F., 1999.

BROHM (J.M.), Corps et politique, Paris, Editions Universitaires, J.P. Delarge, 1975.

BROHM (J.M.), DEFRANCE (J.), RAUCH (A.), WAHL (A.), 50 ans de culture sportive, Revue Education physique et sport (E.P.S.), n°217, mai-juin, Paris, Amphora, 1989.

CHEBEL (M.), Le corps dans la tradition au Maghreb, Paris, P.U.F., 1984.

CHEBEL (M.), L'imaginaire arabo-musulman, Paris, P.U.F., 1993.

CHEBEL (M.), L'esprit de sérail, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1995.

CHEBEL (M.), Le corps en Islam, Paris, P.U.F., 1999.

COLLOQUES INTERNATIONAUX du C.N.R.S., n°544, La notion de personne en Afrique Noire, Paris, Editions C.N.R.S., 1973.

COLLOQUE NATIONAL. L'interculturel en éducation et sciences humaines Toulouse/juin 85, Toulouse, Edit. Clanet (C), 1985.

DANILO (A.), STÉVENIN (P.), Le corps dans la vie quotidienne, Paris, Editions Épi, 1974.

FATÈS (Y.), Sport et Tiers-Monde, Paris, P.U.F., 1994.

FOUCAULT (M.), Pouvoir et corps, Revue quel corps ? Paris, Petite collection Maspéro, 1978.

GALINIER (J.), La moitié du monde. Le corps et le cosmos dans le rituel des Indiens Otomi, Paris, P.U.F., 1997.

GARNIER (C.), Le corps rassemblé. Pour une perspective inter-disciplinaire et culturelle de la corporéité, Université du Québec, Montréal, Ed. Agence d'Arc, 1991.

GUILLERAULT (G.), Les deux corps du Moi. Schéma corporel et image du corps en psychanalyse, Paris, Les Editions Gallimard, 1996.

HUBSCHER (R.), L'histoire en mouvement, Paris, Armand Colin, 1992.

HUISMAN (B.), RIBES (F.), Les philosophes et le corps, Paris, Dunod, 1992.

LACOMBE (P.), Corps, culture et techniques : entre tradition et modernité, Revue pluridisciplinaire de sciences humaines. Histoire et Anthropologie, n°23/ 2001, Paris, L'Harmattan, 2001.

LALAOUI (B.), Psychomotricité. Etude comparée de la psychomotricité d'une population de

délinquants à l'âge de 9-12 ans et d'une population dite normale, Diplôme d'études approfondies de psychologie, Université d'Alger, 1974.

**LEBOULCH (J.)**, Mouvement et développement de la personne, Paris, Editions Vigot, 1995.

**LE BRETON (D.)**, Anthropologie du corps et modernité, Paris, P.U.F., 1990.

**LE BRETON (D.)**, La sociologie du corps, Collect. Que sais-je ?, Paris, P.U.F., 1992.

**LORET (A.)**, Génération glisse : dans l'eau, l'air, la neige... La révolution du sport des «années fun», Paris, Édition Autrement, 1995.

**LOSONCZY (A.M.)** Du corps-diaspora au corps nationalisé : rituel et gestuelle dans la corporéité négro-columbienne, Cahiers d'Études Africaines, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, Paris, Mouton, v.37, n°4, 1997.

**MEDHAR (S.)**, Tradition contre développement, Éditions En.A.P., Alger, 1992.

**MEDHAR (S.)**, La violence sociale en Algérie, Alger, Thala-Éditions, 1997.

**MEDHAR (S.)**, L'échec des systèmes politiques en Algérie, Alger, Thala Éditions et Chihab, 1999.

**MIGNON (P.)**, Y-a-t-il une culture jeunes ? Projet.18-30 ans. Les aventures de la mobilité. Itinéraires et stratégies entre héritage et invention, Revue trimestrielle du Christianisme social, n°251, Paris, 1997.

**MISSOUM (G.)**, Psychopédagogie des activités du corps, Paris, Vigot, 1986.

**PARRAYON (J.P.)**, Performance et désir d'éternité du sportif, Actes du deuxième colloque : Sport et psychanalyse. L'investissement du sportif de haut niveau dans la compétition et l'entraînement, décembre, Paris, 1989.

**PEIX ARGUEL (M.)**, Danse et enseignement. Quel corps ? Paris, Vigot, 1980.

**POCIELLO (C.)**, Sports et société. Approche socioculturelle des pratiques, Paris, Éditions Vigot, 1991.

**POCIELLO (C.)**, les cultures sportives, Paris, P.U.F., 1995.

**PUJADE-RENAUD (C.)**, Éléments pour une éducation corporelle, Revue Orientations, n°47, Paris, 1973.

**PUJADE-RENAUD (C.)**, Expression corporelle. Langage du silence, Paris, Les Éditions E.S.F., 1974.

**REINHARDT (J.C.)**, La genèse de la conscience du corps chez l'enfant, Paris, P.U.F., 1990.

**REMAOUN (H.)**, L'Algérie : histoire, société, culture, Alger, Casbah-Édition, 2000.

**Revue E.P.S. Anthropologie du sport**. Perspectives critiques, n°230, Sorbonne 19-20 avril 1991.

**SAMI-ALI**, Corps réel, corps imaginaire. Pour une épistémologie psychanalytique, Paris, Dunod, 1977.

**STEVENIN (A.D.P.)**, Le corps dans la vie quotidienne, Paris, Editions Epi, 1974.

**THOMAS (R.)**, **MISSOUM (G.)**, **RIVOLIER (J.)**, La psychologie du sport de haut niveau, Paris P.U.F., 1987.

**THOMAS (R.)**, Sociologie du sport, Que sais-je ? Paris, P.U.F., 1993.

**TOUALBI (N.)**, Le sacré ambigu, Alger, ENAL, 1984.

**TOUALBI (N.)**, Religion, rites et mutations, Alger Ed. E.N.L., 1984.

**TRAVAILLOT (Y.)**, L'évolution de la place des exercices physiques dans l'entretien du corps depuis 1960, Revue scientifique de l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives (A.C.A.P.S.). Science et motricité, n°43-44, Paris, ACAPS Publications, 2001.

**VIGARELLO (G.)**, Le corps redressé, Paris, Delarge, 1981.

**ZANNAD-BOUCHRARA (T.)**, Les lieux du corps en Islam, Paris, Éditions Publisud, 1994.